



Déclaration commune à la FSSSCT du 16 mai 2025.

Nous, membres de la FSSSCT tenons à attirer votre attention sur la récurrence des formations des membres de cette instance qui nous a été proposée dernièrement, concentrée sur plusieurs mercredis d'affilée : les 7, 14 et 21 mai, en journée entière au rectorat de Reims. Au temps de formation (6 h) s'ajoutent des délais de route importants (2h45 aller /retour pour certains).

Des personnels ont également été convoqués pour des animations pédagogique les 23 et 30 avril dernier. En cumulant ces convocations, certains personnels de la FSSSCT se retrouvaient en formation 4 mercredis de suites... Comme vous le savez nous sommes également pour certains enseignants devant classe, les mercredis sont lourdement consacrés aux préparations de classe, et à tous les rendez vous médicaux ou autres d'ordre privé.

Les Formations proposées dernièrement par le rectorat désorganisent totalement notre travail personnel de préparation, et notre organisation personnelle et familiale.

Comme tout personnel lambda, nous sommes concernées par les risques psychosociaux, cumuler des jours de classe sans coupure dans la semaine plusieurs semaines d'affilée, augmente considérablement ce risque. Et nous avons choisi de ne pas le prendre.

Cela fera 3 ans que nous sommes élus, nous avons rempli notre mission auprès de la FSSSCT et nous ne comprenons pas cette avalanche de formation qui nous tombe dessus sur 3 mercredis consécutifs pour un mandat débuté en 2022. Aussi vous entendrez bien que les enseignants concernés par cette formation n'ont pu y participer.

Nous souhaiterions donc être formés sur des temps répartis sur l'ensemble du mandat et pas sur un seul mois, et également et surtout sur les autres journées de la semaine : lundi/mardi/jeudi/vendredi. De cette façon, les temps de formation sous forme d'animation pédagogique ayant lieu les mercredis ne se surajouteront plus à celles proposées par le rectorat. L'institution permettra ainsi à ses personnels un temps de travail global plus compatible avec une qualité de vie et des conditions de travail acceptables et conformes au « bon équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle » auquel monsieur le Recteur nous a récemment confirmé « son plein attachement ».